

SONY

DU 06 JUILLET AU 22 AOUT 2017

Et tout devient extraORDINAIRE



XPERIA XZ



XPERIA XZ
Premium

Jusqu'à

100€

REMBOURSÉS*

pour tout achat d'un Xperia™ XZ
ou Xperia XZ Premium
chez Orange ou Sosh.fr



Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

XPERIA

* Voir modalités au dos. Offre valable dans la limite des stocks et coloris disponibles.

DAS Xperia XZ : 0,85 W/kg. DAS XPERIA XZ Premium : 1,21 W/kg.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

SONY

Offre Sony – « Jusqu'à 100€ remboursés pour l'achat d'un Xperia™ XZ ou d'un Xperia XZ Premium » chez Orange ou sur Sosh.fr

Offre valable du 06/07/2017 au 22/08/2017 inclus

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :

Achetez votre Smartphone Xperia XZ ou Xperia XZ PREMIUM

- 1** Achetez entre le 06/07/2017 et le 22/08/2017 inclus votre Smartphone Xperia XZ ou Xperia XZ PREMIUM uniquement chez Orange ou sur Sosh.fr, et bénéficiez d'un remboursement allant jusqu'à 100€. Envoyez votre dossier de participation complet en suivant les étapes ci-dessous :

Inscrivez-vous en ligne

- 2** Rendez-vous sur le site Internet www.promotion-sonymobile.com, cliquez sur votre offre (le module sera en ligne jusqu'au 06/09/2017)
 - Complétez et imprimez le formulaire de participation en ligne

Constituez votre dossier

Joindre à votre formulaire de participation en ligne imprimé :

- L'original du code Si de votre Xperia XZ ou Xperia XZ PREMIUM à découper sur l'emballage conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante :

Xperia XZ : 1305-0604 / 1305-0606

Xperia XZ PREMIUM : 1308-2742



- 3** L'original de votre ticket de caisse ou de votre facture d'achat, en entourant impérativement la date d'achat, la référence et le prix TTC du produit (si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande ne pourra être traitée et sera considérée comme nulle).
 - Vos coordonnées bancaires à saisir en ligne : Un IBAN + BIC** présents sur votre RIB (attention, ils sont obligatoires pour se faire rembourser)

** L'IBAN commence par FR (ou MC pour les comptes tenus à Monaco) et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

Envoyez votre dossier (les frais d'envoi ne seront pas remboursés)

- 4** Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 06/09/2017 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse postale de l'opération :

OFFRE SONY XZ XZP 100€ REMBOURSES
OPERATION 10457
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Réception de votre remboursement

- 5** Vous recevrez un remboursement d'un montant allant jusqu'à 100€, par virement bancaire dans un délai de 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi

Offre valable du 06/07/2017 au 22/08/2017 inclus pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (1) (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), et COM Zone Euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN-BIC). Offre valable sur des produits neufs non reconditionnés. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse correspondant.ci@highco.com. Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications France, RCS de Nanterre 390 711 323, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France.

DAS Xperia XZ 0.85W/Kg. DAS Xperia XZ PREMIUM 1.21W/Kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille

(1) Si vous êtes établi en DROM COM (Zone Euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.